



LIN FIBRE : LA CONSOMMATION TEXTILE A L'ARRÊT, DES CONSÉQUENCES DIRECTES POUR LES LINICULTEURS ET LES TEILLEURS

Au moment du déconfinement, état des lieux, alertes et plan d'actions opérationnel des interprofessions françaises et européennes.

LE LIN : UNE CROISSANCE STOPPÉE NETTE

Cette crise économique est venue stopper net la croissance commerciale du lin, témoin de son intérêt toujours grandissant auprès des consommateurs finaux. Des surfaces en hausse à chaque récolte en Europe (+100% en 10 ans !), des débouchés chez les filateurs asiatiques toujours croissants, des filateurs européens qui réorganisaient à l'échelle locale leur outil de production pour structurer un écosystème local, **tous les voyants étaient au vert**. Les marques et l'ensemble de la distribution emboîtaient d'ailleurs le pas de cette dynamique vertueuse appréciant une matière liant créativité et approche écoresponsable (très faible consommation d'eau, importance de la région de culture...).

LE MARCHÉ TEXTILE IMPACTÉ PAR LE COVID19 : UNE CRISE CONJONCTURELLE

La crise du coronavirus rythmera la conjoncture économique au moins pour les 18 prochains mois. Le secteur du lin, est directement touché sur le plan économique.

En mars, le marché final dans les pays développés a connu une chute d'au moins 50% dans un contexte où les confinements ne faisaient que débiter.

D'un point de vue global, les prévisions de croissance montrent déjà que 2020 sera une « année perdue » et que le rebond attendu en 2021 ne couvrira sans doute pas les pertes.

En effet, les prévisions qui émergent à mesure que l'économie reprend restent sombres. Selon une étude*, 45% des Français envisagent de réduire leur budget habillement à la fin du confinement, faisant craindre au total une baisse de 28% des achats de vêtements. Le tout après deux mois quasiment sans activité. Fin du confinement ne rimerait pas avec reprise immédiate du secteur textile qui, vêtement et ameublement réunis, représente 90% de nos débouchés. L'habillement représentant 60% des débouchés de notre filière, et la décoration 30%.

L'onde de choc s'annonce donc globale et durable ; les conséquences pour les liniculteurs et les teilleurs sont immédiates.

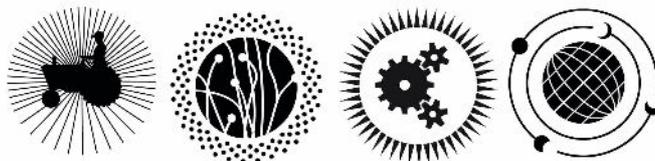
« La carte mondiale du lin semble se confondre avec celle des pays en première ligne face à l'épidémie et la crise économique qui l'accompagne. Teilleurs français, belges ou néerlandais et filateurs asiatiques ou européens sont pris dans la même spirale d'une activité atone et d'une consommation finale à l'arrêt. »

Bertrand Decock, Teilleur et Président CIPALIN

« Face à une crise inattendue et sans précédent, nous devons être très réactifs. En premier lieu avoir un discours de vérité sur la situation du marché final. L'arrêt brutal des achats de fibres et les emblavements records de 2020 laissent supposer une offre abondante pour accompagner le marché et nos clients quand l'économie textile reprendra. Pour réduire la durée de la crise, l'adaptation des rythmes de teillage et le report des pailles devront nécessairement être accompagnés d'une réduction drastique des surfaces en 2021. Comptons sur les facultés d'adaptation de chaque producteur et de chaque teilleur, pour mieux rebondir à terme ».

Guillaume Hemeryck, Agriculteur et Président de Terre de Lin

* sondage Opinion Way pour Fastmag réalisé par questionnaire auto-administré en ligne du 22 au 24 avril 2020 auprès d'un échantillon de 1016 personnes



LES EFFETS DU COVID19 POUR LE TEILLAGE : UNE REPRISE PROGRESSIVE - L'HUMAIN AU CŒUR DU DISPOSITIF

Côté teillage de fibres, la crise a commencé pour les professionnels du secteur bien avant le confinement du 17 mars en France.

Fin janvier, alors que le virus semblait encore lointain pour les économistes, la Chine (85% des débouchés à l'exportation de fibres de lin) imposait un confinement dur qui allait mettre l'ensemble de l'économie et ses filatures quasiment à l'arrêt.

Deuxième débouché à l'exportation extra-européenne, l'Inde avec 10% des exportations européennes de fibres de lin continue à adopter un confinement strict sur une partie de son territoire au moins jusqu'au 17 mai.

Paroles de Teilleurs

« Pour sortir durablement de cette crise exceptionnelle, la reprise de la commercialisation des fibres de lin doit être repensée en partenariat avec nos clients filateurs de lin. »

Marc Depestele - PDG Groupe Depestele

DES MESURES DE SECURITÉ INDISPENSABLES À LA REPRISE PARTIELLE DES TEILLAGES

Les 22 teillages ont mis à profit le temps d'arrêt pour préparer avec pragmatisme et ingéniosité des plans de continuité d'activité qui ont permis une reprise progressive de l'activité depuis le 27 avril.

Des modes d'organisation du travail repensés :

- pour tenir compte des gestes barrières (hygiène et distanciation sociale) et les adapter aux process du teillage,
- revoir les plans de circulation sur les sites et les accès aux usines,
- éviter les points de rassemblement notamment dans les locaux sociaux,
- équiper et former les salariés à ces nouvelles pratiques.

➔ A date, on observe **une reprise partielle et progressive de l'activité de l'ordre de 30% en moyenne sur l'ensemble des entreprises de teillage français**. Ce rythme pourrait perdurer jusqu'aux congés d'été en l'absence de signaux positifs de demande sur le marché.

« La reprise des échanges commerciaux entre teilleurs et filateurs s'annonce longue et fragile et la fin du confinement ne se traduira sans doute pas directement par une hausse tangible de la consommation finale. »

Pierre D'Arras, PDG Van Robaeys Freres

L'activité restreinte permet :

- d'évaluer les nouveaux modes d'organisation du travail et la mise en place des gestes barrières,
- de transformer très partiellement les pailles des liniculteurs,
- d'approvisionner les marchés de co-produits (anas, graines),
- et d'accompagner une éventuelle reprise de demande en fibres, grâce aux stocks de paille et de fibres préexistants.

« Ces dernières semaines, grâce à un dialogue renforcé entre les représentants des agriculteurs et des teillages, la filière française et européenne du lin a su se mobiliser en continu, avec pour objectif d'assurer la santé de tous et de pérenniser l'activité économique locale. »

Hubert Brisset - Président FESTAL



UN RETARD DE TRANSFORMATION QUI IMPACTE L'ACTIVITÉ DE TEILLAGE ET LES AGRICULTEURS

La conséquence reste toutefois un retard dans la transformation de la récolte 2019 - en moyenne, dans les teillages, 1/3 seulement de la récolte était transformé fin mars 2020.

➔ Les besoins de stockage de paille dans les exploitations agricoles et de stockage des fibres en teillage seront inédits et très importants.

LES EFFETS DU COVID19 POUR LES LINICULTEURS : 2 RÉCOLTES À PRÉVOIR SOUS LE HANGAR !

Au niveau agricole, l'accompagnement par l'AGPL est plus que jamais déterminant pour traverser cette période de turbulences.

➔ Recettes en baisse et Stockage massif

Premier maillon de la chaîne de valeur impactée par la crise mondiale, le liniculteur en ressent déjà ses effets économiques.

Alors que 2/3 en moyenne de la récolte 2019 reste à teiller à fin mars 2020, un report de paille massif est donc à prévoir avec pour conséquence une baisse brutale des acomptes et des recettes dès cette année.

Pour la future récolte 2020, les prévisions anticipent un stockage à la ferme au-delà de l'automne 2022.

➔ Emblavements 2021 : diviser par 2 ou par 3 la surface moyenne (réduction de 50 à 70%).

Au vu des indicateurs économiques mondiaux du marché du lin au rouge et des échanges intrafilière, la baisse de surface pour 2021 pourrait prendre en compte la moyenne de 3 années de référence entre 2016 et 2019, divisée par 2 ou par 3.

Ce mode de calcul laisse ainsi à chaque liniculteur et à chaque teillage la possibilité d'adapter la réduction des surfaces aux spécificités des exploitations et des départements liniers (Calvados, Eure, Eure et Loir, Marne, Nord, Oise, Orne, Pas de Calais, Seine Maritime, Seine et Marne, Yvelines, Somme, Val d'Oise).

➔ Objectif qualité

Malgré la conjoncture, cultiver et produire en 2020 et 2021 une paille de lin de qualité garantit l'excellence de la fibre européenne labellisée European Flax®.

Paroles d'Agriculteurs

« Avec 2 récoltes de pailles de lin à stocker en ferme et des surfaces de lin réduites d'au moins 50% en 2021, cette crise impacte dès aujourd'hui les revenus des liniculteurs. Nous incitons d'ores et déjà les producteurs à étudier avec leur banquier l'ouverture d'un dossier individuel pour la gestion de leur trésorerie. L'AGPL est pleinement mobilisée pour accompagner les producteurs : vous informer en temps réel et vous guider concrètement dans vos démarches. »

Bertrand Gomart, Président de l'AGPL

« L'action de l'AGPL est concrète et pragmatique : répondre aux liniculteurs sur les aides mobilisables : mesures fiscales, sociales, bancaires, fonds de solidarité, prêt garanti, anticipation de dépôt de dossiers bancaires. »

Jacques Fauvel, Vice-Président de l'AGPL

« En plaine, les semis sont terminés. La préoccupation des liniculteurs se porte sur les assolements 2021 et donc l'anticipation de leur revenu. Compte tenu des indicateurs économiques mondiaux du marché du lin au rouge, une très forte diminution des emblavements de lin est incontournable. Avant les déclarations PAC du 15 mai, une concertation accrue entre chaque agriculteur et son teillage s'impose. »

Frédéric Ley, Délégué de section Nord AGPL et Président du Syndicat des producteurs de lin du Nord



UNE INTERPROFESSION EN MOUVEMENT

Dès le 16 mars, l'ensemble des élus et organisations professionnelles se sont mobilisés aux côtés des agriculteurs et des teilleurs.

Face au COVID19, CIPALIN a identifié 2 objectifs prioritaires et complémentaires :

- Assurer la sécurité de tous,
- Partager les informations sur le marché final en temps réel.

Un plan d'actions **au service des professionnels du lin** avec des **outils d'aide à la décision à disposition** de tous les acteurs :

- Sur le volet social : partage des bonnes pratiques, et accompagnement sur le dispositif d'activité partielle,
- Une information économique continue via la Newsletter Economy COVID19 éditée par la CELC,
- Un partage d'information sur les situations de chaque entreprise au niveau français et européen,
- La mise en place de Webinars dédiés.

Le CIPALIN est l'interprofession linière de référence pour les pouvoirs publics français avec une communication relais auprès des :

- 3 régions productrices Normandie, Hauts de France, Ile de France,
- Chambres d'Agriculture,
- Centres de gestion,
- ...

Et avec la CELC, est l'interlocuteur des pouvoirs publics européens et des acteurs économiques du lin au niveau mondial pour:

- Expertiser les dispositifs d'aides Européennes dans le cadre de l'OCM unique,
- Dialoguer avec les acteurs économiques mondiaux,
- Activer tous les leviers de dynamisation des ventes de produits finis en lin (plan d'action marketing, stratégie on et off line, newsletters special shopping).

Conclusion

« Avec transparence et pragmatisme, l'ensemble des représentants français et européens sont autour de la table. Priorité à la remontée et au partage d'information et de bonnes pratiques pour alerter et accompagner en temps réel les agriculteurs et les teilleurs des conséquences directes et de court terme. »

Sophie Mayer, Déléguée Générale CIPALIN

« L'image qualitative du lin reste intacte auprès des consommateurs, et toute la filière sera bien prête à accompagner la reprise. L'interprofession européenne est déjà à la manœuvre pour stimuler la consommation des produits textiles en lin. La CELC a engagé un plan d'action digital sur mesure vis-à-vis des prescripteurs et des consommateurs. »

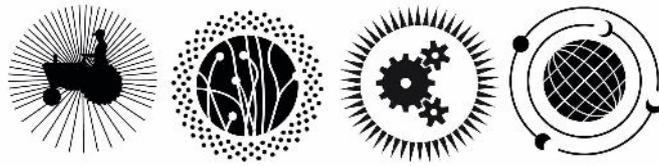
Pascal Prevost, Président Promotion CELC

Par la voix de ses présidents, Bertrand GOMART pour l'AGPL, Hubert BRISSET pour la FESTAL et Bertrand DECOCK pour l'USRTL, l'interprofession CIPALIN confirme sa mobilisation pleine et entière, l'interdépendance de ses décisions pour surmonter avec beaucoup de modestie cette crise conjoncturelle et retrouver une dynamique vertueuse.

Ils s'engagent sur une **communication continue et transparente vis-à-vis des agriculteurs, des teilleurs et plus largement auprès de leur écosystème économique mondial.**

La filière reste confiante sur un retour à la normale du marché de consommation finale, à moyen terme (18 à 36 mois). Par le CIPALIN, elle réaffirme sa détermination intacte à soutenir la Recherche&Développement agricole déléguée à Arvalis -Institut du Végétal- ainsi que le développement de ses marchés confié à la CELC, Confédération Européenne du Lin et du Chanvre.

Cette crise impacte aujourd'hui une fibre qui, si elle ne représente que 0,4% du marché textile mondial, nourrissait des perspectives radieuses pour l'ensemble de sa chaîne de valeur, du champ (des surfaces en hausse à chaque récolte en Europe :+100% en 10 ans !), au commerce final. Chacun travaille à réactiver cette réussite du lin, dont l'image qualitative reste intacte auprès des consommateurs.



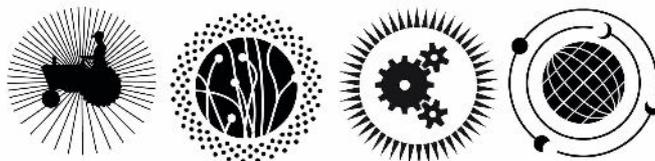
CONTACTS

CIPALIN

- Sophie MAYER - Déléguée Générale CIPALIN, Secrétaire Général FESTAL
06 80 68 86 06 - sophie.mayer@festal.coop

Contact Média

Dimitri Soverini - Relations Adhérents / Relations Média
06 07 25 15 52 - dimitri.soverini@europeanflax.com



LES CHIFFRES-CLÉS

L'Europe est n°1 **Mondial** avec **85%** de la production de lin fibre répartie **dans 3 pays** :
France - Belgique – Pays-Bas

Culture de proximité

en France 80%, régions Normandie, Hauts-de-France et Île-de-France
en Europe : Belgique 15% et les Pays Bas 5% sont les 2 autres pays producteurs.

SURFACE EUROPE France / Belgique / Pays Bas

Année 2019 **139 610 ha (+ 14%)**

dont France **121 569 ha (+12%)**

PRODUCTION DE FIBRES LONGUES EN EUROPE France / Belgique / Pays Bas

Année 2019 **182 000 TONNES**

dont France **145 000 Tonnes**

En Europe **12 000 emplois** non délocalisables (source Baromètre du lin européen 2015 CELC avec BVA et Bio By Deloitte).

En France **5 000 exploitations agricoles** employant une main d'œuvre spécialisée,
5 fois plus nombreuse que pour la culture de blé par exemple
22 teillages employant plus de **1 000 salariés**.

La culture **ZÉRO IRRIGATION** (à 99,99%), **ZÉRO OGM**, **ZÉRO DÉFOLIANT**
aucune chimie ne rentre dans sa transformation/Teillage,
ZÉRO DÉCHET, tout est utilisé.

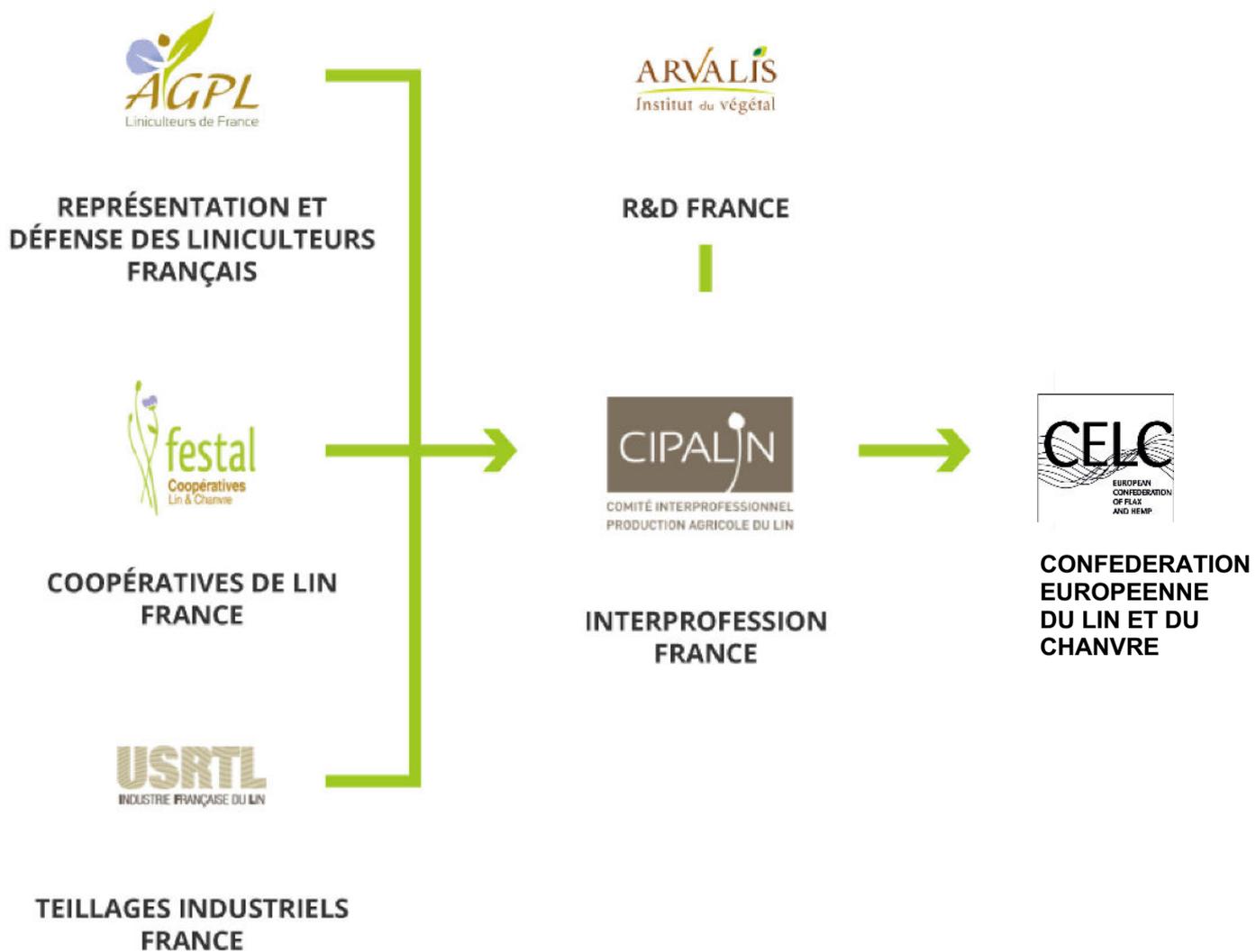
Débouchés du lin

90% textile mode 60% et maison 30%

10% autres Textile technique, Composites haute performance, Bâtiment / paillage..



ORGANISATION DE LA FILIERE LIN EN FRANCE





A propos du C.I.P.A.LIN :

Créé en 1971, Le Comité Interprofessionnel de la Production Agricole du Lin (C.I.P.A.LIN) est un syndicat interprofessionnel groupant les syndicats et unions de syndicats représentatifs des activités linières de production agricole et de transformation. Conscients de l'importance des enjeux de la production agricole et de la première transformation (teillage) du lin, tant sur le plan de la Recherche & Développement que sur celui de la mise en marché des fibres et de la promotion des produits, les professionnels ont opté pour la mise en place d'une structure privée.

Le C.I.P.A.LIN maintient, de façon permanente, le contact entre les organisations professionnels représentées et assure la représentation interprofessionnelle du secteur auprès des instances nationales et internationales.

Grâce à la complémentarité de ses organisations et à leurs expertises partagées, le C.I.P.A.LIN est une interprofession moteur sur son marché tant au niveau national, européen, que mondial. Font partie du C.I.P.A.LIN en qualité de membres fondateurs :

- A.G.P.L. _ Association Générale des Producteurs de Lin,
- F.E.S.T.A.L. _ Fédération Syndicale du Teillage Agricole du Lin
- U.S.R.T.L. _ Union Syndicale des Rouisseurs-Teilleurs de Lin de France

CIPALIN - 62 quai Gaston Boulet - 76000 Rouen

A propos de la CELC, l'autorité fédératrice de la filière Lin dans le monde, et son Pôle Economie

La Confédération Européenne du Lin et du Chanvre [CELC] est l'unique organisation européenne agro-industrielle à regrouper et fédérer tous les stades de production et de transformation du lin et du chanvre. Fondée en 1951, elle est l'interlocutrice privilégiée de 10 000 entreprises implantées dans 14 pays de l'U.E., maîtrisant la fibre, de la plante au produit fini. Seule organisation européenne de référence, la CELC encourage le dialogue avec les pouvoirs publics nationaux et européens. Lieu de réflexion et d'analyse conjoncturelle, de concertation et d'orientation stratégique, la CELC anime une filière d'excellence dans un contexte mondialisé. Une mission garantie par EUROPEAN FLAX®, certification de traçabilité du lin fibre de qualité cultivé en Europe de l'Ouest, fibre éco-responsable tous débouchés dont chaque étape de transformation est auditée par l'organisme indépendant Bureau Veritas. Une traçabilité qui, lorsqu'elle est assurée par des entreprises européennes à chaque maillon de la chaîne jusqu'au fil et au tissu, se labellise MASTERS OF LINEN®, marque déposée et club d'excellence textile. La CELC crée l'environnement favorable à la compétitivité des entreprises industrielles grâce à un triptyque d'actions d'information, de défense et de promotion. Une stratégie multicanale qui s'inscrit à l'international en stimulant l'innovation et en s'appuyant sur les performances de fibres naturelles aux qualités environnementales confirmées. Un corpus d'actions animé, produit et promu par sa plate-forme dédiée CELC Développement.

Le Pôle Économie de la CELC, créée en Septembre 2019, a pour mission

- La digitalisation au niveau européen des données
- L'Élaboration d'indicateurs économiques et de recommandations
- La Veille Marché